



Procès-verbal de l'assemblée générale de quartier 7
Contrat de quartier durable Magritte
Présentation du projet CHA03 – première maison de quartier -
dans la cadre de l'enquête publique liée audit projet

Date : Mardi 07 septembre 2022

Lieu : GC Essegem 4 – Rue Jules Lahaye 278/280 – 1090 Jette

Heure : 18h30-20h30

Se sont présentés :

- 6 membres du bureau d'étude LAB705 et de l'asbl Vraiment Vraiment
 - Ludovic Delorme
 - Sarah Barillot
 - Alessia Calo,
 - Pauline Barre,
 - Thomas Pennesi
- 2 membres du Collège
 - Hervé Doyen – Bourgmestre
 - Bernard Van Nuffel - Echevin
- 4 membres du service Contrat de quartier durable
 - Aurore Rousseau – Cheffe de projet
 - Christine Lemmens – Coordinatrice projets socio-éco - communication et participation
 - Maarten Wauters – Coordinateur administratif et financier
 - Alexia Massart – Gestionnaire de dossiers
- 1 membre du département Espace public
 - Jean François Delvaux – Directeur
- 1 membre du département Patrimoine communal
 - Véronique Verhulst – Directrice
- 2 membres de Lojega
 - Bénédicte Lampin – directrice du patrimoine
 - Leticia Beresi – directrice générale
- 1 membre des projets socio-éco
 - Ilse Verbeke – GC essegem
- 4 riverains
 - Madame de Ridder
 - Monsieur et Madame Ledru
 - Monsieur Callewaert
 - Monsieur Dominique Verden

La promotion de cette AG07 s'est faite via la distribution d'une toute-boite, sur la page facebook et communication via notre mailing list

Introduction

Aurore Rousseau accueille les participants et invite les membres du bureau d'études LAB 705 à présenter le projet en collaboration avec l'asbl Vraiment Vraiment.

Présentation du projet CHA03 par le bureau d'étude en charge de l'élaboration

Maison de quartier - CHA03 (construction d'une maison de la mixité couplée à un repair café vélo)

Pour le projet d'aménagement, voir la présentation.

Questions et réponses

Monsieur Callewaert, riverain, intervient pour poser une question relative à la gestion du bâtiment. Qui sera in fine responsable de celle-ci ?

Hervé Doyen répond, en substance :

- la question n'est à ce stade pas encore tranchée. Le Collège n'envisage pas d'engager du personnel supplémentaire pour ce faire car la tendance actuelle en la matière est davantage axée sur la logique de subsidiarité du monde associatif. Plusieurs formules sont envisageables y compris l'engagement de frais pour assurer le bon fonctionnement du lieu puisque ce n'est en tous cas pas une dynamique d'auto-gestion qui est privilégiée. La commune dispose d'une expertise en matière de gestion de locaux donc cela ne devrait pas poser de problème ; il convient juste de trouver la bonne articulation et cela sera possible quand le chantier débutera. Pour l'instant et bien que des visites dans plusieurs lieux donnent de sérieuses pistes de réflexion, la formule la plus adéquate à envisager reste encore abstraite.

Monsieur Renaud Ledru, riverain et propriétaire de la maison sise en face du terrain prend la parole.

L'intéressé évoque à la fois son ouverture et son accueil d'un tel projet et à la fois son inquiétude face aux changements et inconfort que ce dernier engendrera.

L'idée d'un jardin ouvert et de la proximité avec son habitation lui fait craindre – notamment - des nuisances sonores.

Tout à tour, Hervé Doyen, Aurore Rousseau et Bernard van Nuffel interviennent pour préciser :

- que le terrain concerné est un terrain constructible et bien que comprenant l'argument de tranquillité lié au choix de leur lieu de vie dans un quartier calme, cette zone demeure une zone citadine dédiée à ce genre d'évolution/construction
- que le jardin envisagé demeure un jardin ayant pour vocation d'être une zone de d'agrément qui même si elle comporte un café restera un espace intime
- qu'à ce stade de la procédure, il existe de possibles ajustements (cfr enquête publique) et que des propositions sont donc les bienvenues.

Madame De Ridder, riveraine du square bla-bla intervient alors pour partager son vécu. Il est selon l'intéressée tout à fait possible de concilier les besoins. En ce qui concerne la gestion, l'idée intéressante à creuser et déjà évoquée serait d'éviter les baux commerciaux – de définir des horaires limitant les possibles nuisances tardives. Sur le plan des aménagements (le jardin), il est également souhaitable de garantir une pleine visibilité tout en travaillant l'aspect brise-vue (haie)....

Hervé Doyen termine en invitant les intéressés à réagir et faire part de toute proposition à l'occasion de la concertation dans le cadre de la procédure d'enquête publique. Il précise par ailleurs que les craintes relatives à la fréquentation du lieu sont à relativiser dans la mesure où le quartier fait l'objet d'autres aménagements et que les présences seront donc réparties.

Le bourgmestre et la cheffe de projet invite ensuite les participants à se rendre sur le lieu du futur chantier CHA03 où un drink les attend.

Des échanges conviviaux se poursuivent jusque 20h30.
